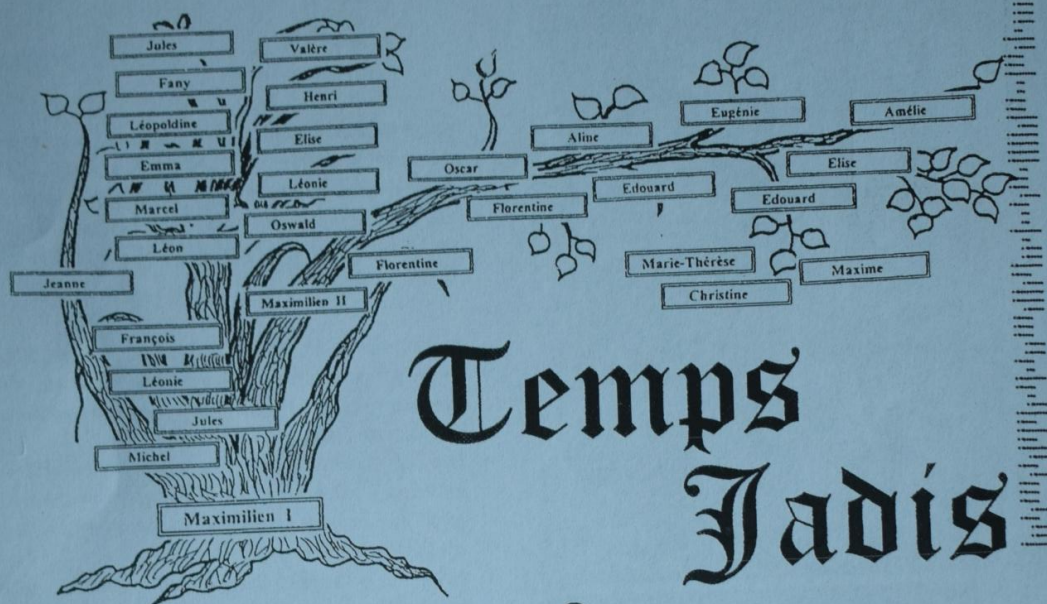




Temps Jadis

©

Association des Généalogistes de la
Région de Jodoigne

BELGIQUE-BELGIE		
1370 - JODOIGNE		
P.P.	7	1205

Mr Maurice Dodion
Lelielaan, 34
3190 Bortmeerbeck

Sommaire

Paru : L'héritage des Comtes DE GLYMES (J.Tordoir).....	956
Plan de Jodoigne 1753 - Arpenteur Charlot	957
Les Magistrats à Jodoigne 1640-1642-1644-1647-1661.....	958
Formulaire du Serment presté	956
St Jean Geest-Ste Marie Geest.... Venus d'ailleurs (1813-50)...	961
Paléo : Baptêmes à Antheit	962
A Forville ... Venus d'ailleurs ... (1802 à 1840).....	963
La Révolution de 1830 vue par un Jodoignois	964
Notariat général de Brabant - XVIIe siècle	974
Questions	976
Réponses	978

Rappelons ... Les articles et les réponses n'engagent que leurs auteurs
Toute reproduction en tout ou en partie est interdite sauf autorisation : ©
Éditeur responsable : Renée Huyberechts-Mousset, Chaussée de Tirlemont, 14 - 1370 Jodoigne
4 revues par an - 300 exemplaires - bureau de dépôt : 1370 Jodoigne



L'héritage des comtes de Glymes, vicomtes de Jodoigne



Capella Fori Geldoniensis
1976-2006

Dans le cadre des manifestations organisées à l'occasion du 30^e anniversaire, la **CONFRERIE CAPELLA FORI GELDONIENSIS asbl** a confié à l'historien **Joseph TORDOIR**, la rédaction d'une monographie consacrée au parcours d'une famille dont l'histoire est étroitement mêlée à celle de la Ville de Jodoigne.

Les comtes de Glymes, vicomtes de Jodoigne, nous ont transmis un patrimoine remarquable : notamment le **Château de la Vicomté** - sis sur la Grand-Place de Jodoigne - ainsi que le **Château de Jodoigne-Souveraine**.

En collaboration avec différents spécialistes, Joseph TORDOIR vous invite donc à découvrir le fruit de recherches inédites qui vous plongeront dans le passé, tant médiéval que contemporain, de notre cité brabançonne.

À l'heure où la **Chapelle Notre-Dame du Marché** - qui abrite le gisant des comtes de Glymes - s'apprête à connaître de grands travaux de rénovation, la **CONFRERIE CAPELLA FORI GELDONIENSIS asbl** se devait de prendre une initiative contribuant à la mise en valeur de nos richesses patrimoniales locales et régionales.

par **Joseph Tordoir**

(Dorénavant en librairie)

Attention !!! Dans les livres réservés par souscription (1^{ère} édition), le plan en couleur de Jodoigne, p.90, est une photo dont l'auteur n'avait pas les sources. En réalité c'est un tableau exposé à la Vicomté lors des Journées du Patrimoine 2005, artistiquement coloré par Willy Thiry sur base du plan de 1753 de l'Arpenteur Simon-Joseph Charlot. Cette mention a été rajoutée dans la deuxième édition en vente dorénavant en librairie.

NB. A = Château Pastur, actuelle Maison Communale

C = Moulin de l'étang, dit Petit Moulin

D = Grands et petits étangs de Jodoigne

E = Une prairie au bout des étangs

Planche XIV et légende : R. Hanon de Louvet

Cotisations 2006 (revues comprises) **Attention : n° de Compte changé !!!!**

Vos cotisations seront dorénavant à régler sur le numéro

000-3338437-85 de Fonteyn P. - AGÉRÉJO, Chée de Tirlemont 500, B-1370 Jodoigne

Belgique : **17 €**;

Union Européenne : **23 €** ;

Autres pays : **27 €**

Pour l'Etranger, veuillez faire **un virement (et non un chèque)** sur ce même compte Belge **000-3338437-85 de Fonteyn P.-AGÉRÉJO, Chaussée de Tirlemont 500, B-1370 Jodoigne en utilisant les codes IBAN et BIC**

IBAN : BE89 0003 3384 3785

BIC : BPOTBEB1

(Il n'y a ainsi aucun frais d'encaissement)

• **Réunions et cours de paléographie**, 35 Av. Fd Charlot, le **3^{ème} mardi** de chaque mois à 19h30

• **Contact** pour les articles, les questions, les réponses ou les rendez-vous :

Renée Mousset, Chaussée de Tirlemont 14 à 1370 Jodoigne Tel : 010/81.12.80 entre 14 et 23 h

E-Mail : cfonteyn@yahoo.fr



Les Magistrats de Jodoigne

1640 - 1642 - 1644 - 1647 - 1661

Documentation privée : R.Mousset

LISTE DES MAGISTRATS DE LA VILLE DE JODOIGNE POUR L'AN 1640

BOURGHMESTRE :

ESCHEVINS :

MAMBOUR de l'église St-Médard & Chapelle Notre Dame :

MAMBOUR DES PAUVRES :

MAMBOUR DE L'HOPITAL :

MAMBOUR DE LA MALADRIE :

RECEVEUR DE LA VILLE :

Estienne BLAREAU

Jacques DE VENISE

Henry WOULTRE

Jacques COULIEZ

Jean LE GORLIER

Jean DU MONT

Jean VLEMINCX

Charles THESIN

Guillaume PAIROUX

Jean BERGANS

Jean DUPONT

Jean VLEMINCX

Philippe LE GORLIER

Ainsi faict par nous commissaires le 22 septembre 1640 et sy
ordonnons à vous Bailly au nom de sa majesté mettre les
personnes cy devant déclarées à du et pertinent serment, actum
les jour, mois et an comme dessus signé : A. MALINNE et
..... ?

LISTE DES MAGISTRATS DE LA VILLE DE JODOIGNE POUR L'AN 1642

BOURGMESTRE :

ESCHEVINS :

MAMBOUR de l'église St Médard & Chapelle Notre Dame :

MAMBOUR DES PAUVRES :

MAMBOUR DE L'HOPITAL :

MAMBOUR DE LA MALADRIE :

RECEVEUR DE LA VILLE :

Estienne BLEREAU

Henry WOULTRE

Jacques COULEZ

Charles THESIN

Jean VLEMINCX

Jean DUMONT

François DUCHENE

Mre Waulthier FRANCOIS

Jacques COULIER

Gille LE GORLIER

Henry WOULTRE

Jacques DE VENISE

Philippe LE GORLIER

LISTE DES MAGISTRATS DE LA VILLE DE JODOIGNE POUR L'ANNEE 1644

Ordonné par nous Aurèle Augustin MALINES Chevalier, premier conseiller au Conseil du Roy ordonné en Brabant etc. et Mre Hubert LOYENS secrétaire ordinaire dudit Conseil, commissaire député de par sa Majesté au renouvellement du Magistrat de la Ville

BOURGMESTRE :

Henry WOULTRE

ESCHEVINS :

Etienne BLAREAU
Jacques DEVENISE

Jean VLEMINCX
Charles THESIN

Jean RENARD

Jacques COULEZ

Nicolas POTDOR

Gilles GOSIN fut désigné comme échevin de la ville de Jodoigne lors du renouvellement du magistrat de cette ville pour l'an 1644. Le Lieutenant Gilles GOSIN est cité en 1645.

RECEVEUR DE LA VILLE :

Waulthier FRANCOIS

MAMBOUR DE L'EGLISE :

Gilles GOSIN

MAMBOUR DES PAUVRES :

Jacques de VENISE

MAMBOUR DE LA MALADRIE :

Jacques COULEZ

MAMBOUR DE L'HOPITAL :

Gille GORLIER

Aincy faict et résolu par nous commissaires susdits ordonnant au bailli de ladite ville au nom de sa majesté de prendre a serment dû et accoutumé les personnes susnommées, actum en la ville de Bruxelles le 23 de septembre 1644. Soubsigné Malines et Loyens.

LISTE DES BOURGHMESTRES, ESCHVINS, RECEVEUR ET MAMBOURS DE LA VILLE DE JODOIGNE POUR L'AN XVI QUARANTE SEPT

BOURGHMESTRE :

Mre Wauthy FRANCOIS

ESCHVINS :

Jacques COULEZ

Estienne BLAREAU

Jean GORLIER

François BOSMAN

Gille BERNARD

François FRAICTURE

Gille GOSIN

RECEVEUR DE LA VILLE :

Gille GORLIER

MAMBOUR DE L'EGLISE :

Gérard POTDOR

MAMBOUR DES PAUVRES :

Jean VLEMINCX

MAMBOUR DE LA MALADRIE :

Jacques de VENISE

MAMBOUR DE L'HOPITAL

Gille GOSIN

Aincy faict et ordonné par nous commissaires de par sa majesté au renouvellement de la loy de la ville de Jodoigne soussigné le 23 de septembre 1647. Ordonnant au bailly de ladite ville de prendre à serment deu et accoustumé les personnes susnommées actum en la ville de Tillemont le jour, mois et an susdict et estoit sousigné Maline et Loyens

LISTE DES MAGISTRATS DE LA VILLE DE JODOIGNE POUR L'ANNEE 1661

Le sousigné commissaire député au renouvellement de la loy de la ville de Jodoigne par son Exce Monseigneur le Ducq d'Arembergh et d'Aerschot Sr de la dicte ville par acte sous sa signature et cachet en date du septième de juillet 1661 at établi pour bourghmestre pour servir cette année :

BOURGHMESTRE :

ESCHEVINS :

Bartholomé GOIDSNOVEN

Charles THESIN

Jacques de VENISE

Jacques COULEZ

Gille BERNARD

Erasme van GOIDSNOVEN

Jaspar FROISSART

Pierre OPPICANT

Denys THESIN

Gaspar FROISSART

Charles GERONDAL

Henry de LESCOILLE

Jean POSTULAER

RECEPVEUR DE LA VILLE :

MAMBOUR DE L'EGLISE ET CHAPELLE NOTRE DAME :

MAMBOUR DES PAUVRES :

MAMBOUR DE LA MALADRIE :

MAMBOUR DE L'HOPITAL :

FORMULAIRE DU SERMENT PRESTE

Vous et chascun de vous aultres, assurez et jurez sur la croix de Dieu sur votre preud'homme, et part de paradis que vous et chascun de vous aultres serez bons et fidèles bourghmestre, eschevins et mambours de la ville de Jodoigne, que vous garderez les droicts, haulteurs et prééminences de votre Seigneur le Ducq d'Arembergh et d'Aerschot, le droict des pauvres, de l'église, des veuves et orphelins et aussy le droict d'ung chascun, que vous donnerez bon, prompt et fidèle jugement unanime quand vous serez semoncé et requis par votre bailly et bourghmestre, donnant advis et conseil l'ung à l'autre, que vous observerez rigoureusement les secrets, que vous maintiendrez la commune en ses privilèges et autorité, et en tout acompliré et observerer a tout ce qu' a léal et fidel bourghmestre, eschevins et mambours compete et appartient, et ne laisserer ny dissimulerer ny pour argent, parentage ny considération quelconque faveur ou pour aultre chose du monde mentionner comme dessus, ainsy vous ayde Dieu et tous les Saints de Paradis.

A St Jean Geest-St Marie Geest

... Venus d'ailleurs ...

Mariages (1814-1850)

J.HUYBERECHTS

<u>date</u>	<u>époux</u>	<u>épouse</u>
25-5-1814	GILET Henri (Opheylissem)	STIENLET Marie Françoise
1-2-1815	PIGON (Grez)	Albert Marie Anne (Melin)
2-2-1815	FROIDMONT Jean Eugène (Incourt)	TILLOT Ermeline (Zétrud-Lumay)
4-2-1815	LANGLOIS Joseph (Anvers)	HOUYET Marie Thérèse (Zétrud-Lumay)
15-7-1816	LEITEN Martin Jh (Thor.les-Béguines)	FUMIER Isabelle (Zétrud-Lumay)
29-11-1816	HENJOTTE Jean Pierre	EVARD Marie Jh (Hamme)
14-6-1816	LOGIST Pierre Jh	BOLEN Marie Anne (Incourt)
6-11-1816	PRAILLE Philibert	MICHOTTE Marie Jh (Pellaines)
13-11-1816	JAQUET Jean Charles (Jodoigne)	WALHAIN Henriette
3-2-1817	DEVIGNA Henri Jh (Jodoigne)	SOILLE Marie Jh
15-4-1817	LEBEGGE Jean Jh (Zétrud-Lumay)	DALCQ Marie Barbe
21-10-1818	VANMOL Pierre Lambert (Hougaerde)	ALBERT Marie Thérèse
13-1-1819	CLERIN Jean Jacques (Pietrain)	PETINIOT Marie Cath (Thorembais les Béguines)
29-1-1819	LANGENAKENS Arnol (Haekendover)	DALCQ Marie Angélique
16-12-1819	INGELS Jean Bte (Zétrud-Lumay)	HENROT Fortimée Rose
16-3-1820	STAES Jean Mathieu	MARCHAL Marie Philippine (Marilles)
12-4-1820	UYTTEBROECK Christian (Hougaerde, dom Lathuy)	CLERIN Anne Jh (Zétrud-Lumay)
22-4-1820	DEBAUCHE Charles Jh (Geest-Gerompont)	CESAR Henriette Jh
6-6-1820	WILMART François (Jodoigne Souveraine)	WALHAIN Marie Jh
9-8-1820	KINNAR Mathieu (Autgaerden)	TILLOT Barbe
7-2-1821	HOUYET Pierre Jh	ROSE Thérèse (Nivelles)
28-11-1821	FOUYN Jean Bte (Zétrud-Lumay)	DELVAUX Anne Jh
17-5-1822	CLAUDE Nicolas Jh	LIBON Marie Jh (Orp-le-Gd)
23-6-1822	PARIS Jean Jh (Melin)	DUMONT Jeanne Jh
19-9-1822	GOOSSENS Pierre (Geetsbetz)	SEVENANS Jeanne Jh
5-2-1823	RAMET Ferdinand François (Corbais)	EVERARD Caroline (Zétrud-Lumay)
8-4-1823	FUMIER Lambert (Zétrud-Lumay)	WALHAIN Marie Lutgarde
30-4-1823	HUBERT Jean Charles	GLAUDE Jeanne (Neerheylissem)
19-8-1823	BASTAITSE Guillaume (Bierbeek)	GERVAIS Anne
24-12-1823	DELAHAUT Jean Pierre (Jodoigne)	VAN MECHELEN Jeanne Cath (Runckelen)
31-1-1824	CAPPE Noël Jh (Perwez)	GISBRAN Marie Thér
29-4-1824	TIREUR Guillaume Jh	LAROSE Rosalie Marie (Nivelles)
9-6-1824	SOILLE Pierre Jh (St Remy Geest)	WAUTERS Désirée
24-11-1824	BERTRAND Pierre Jacques (Dongelberg)	LAMBERT Jeanne Jh
2-7-1825	GLAUDE Jean Bte (Enines)	ALBERT Constance (Melin)
15-9-1825	DELTOUR Jacques Hermant (Marilles)	PRAILLE Joséphine
21-12-1825	PRAILLE Jacques Jh	BERTRAND Marie Ermeline (St Remy Geest)
25-4-1826	GILBRAN Jean Bte	MATTEWE Marie Thér (Perwez)
23-8-1826	TORDOIR Jean Grégoire (Piétrain)	WAUTERS Félicitée
4-11-1826	SIBIL Armans (Neerheylissem)	BARETTE Marie Barbe

à suivre ...

Paléographie

Voici un texte d'un registre d'Anthet, communiqué par Jacques Thiry concernant des mariages avec dispenses spéciales
rubri Sigilli : le **rouge sceau** : il s'agit d'une autorisation en cas de consanguinité ou de dispense de publication des bans, envoyée cachetée par un sceau rouge, de l'Evêque au curé
 Il s'agit parfois aussi d'un temps de veuvage non respecté
 "vi" est l'abréviation de "**sub vigore**" ou sous la force (de loi) du Rouge Sceau

22 Jo(hann)es Fabry ex Anthet et Catharina Brissoz
 ex Vinalmont vi rubri Sigilli
 Jean FABRY veuf d'Anthet et Catherine BRISSOZ de Vinalmont sous la force (de loi) du Rouge Sceau

8 Guillemus Raboz et Maria Coune vidua Jo(hann)is
 Thirion Junioris vi rubri sigilli facta una p(ro)clama(tio)n(e)
 Guillaume RABOZ et Marie COUNE, veuve de Jean THIRION le jeune sous la force (de loi) du Rouge Sceau, une proclamation ayant été faite (ablatif absolu)
 26 Juncti sunt matrim(onio) Remigius Favea
 ex parochia S(an)c(t)i Mengoldi in oppido Huen(sis)
 et Catharina Gilson ex Anthet
 factis proclamationibus

Se sont unis en mariage Remi FAVEA de la paroisse de Saint Mengold dans la ville fortifiée de Huy (ou Huy dans les murs) et Catherine GILSON de Anthée.
 Les proclamations ayant été faites

9 Jo(hann)es le Masson viduus ex Anthet et
 Maria Liberte ex Coutuen vi rubri Sigilli
 Jean LE MASSON veuf d'Anthet et Marie LIBERTE de Couthuin sous la force (de loi) du Rouge Sceau

31 Elardus de Rorive et Joanna Masuyr
 Anthenses vi bannorum
 Eluard DE RORIVE et Jeanne MASUYR de Anthet, sous la force des bans gber (November)

8va Hyacinthus Tossaint ex Fallais dioecesis
 Namurcensis et Leonora Delvaux ex
 Anthet, vi rubri sigilli
 per me apud Rocolectas huienses
 Hyacinthe TOUSSAINT de Fallais du diocèse de Namur et Leonora DELVAUX d'Anthet, sous la force (de loi) du Rouge Sceau
 (remarque : Le peintre DELVAUX est originaire de Anthet)

22 Jo(hann)es Fabry ex Anthet et Catharina Brissoz
 ex Vinalmont vi rubri sigilli

8 Guillemus Raboz et Maria Coune vidua Jo(hann)is
 Thirion Junioris vi rubri sigilli facta una proclamatione

26 Juncti sunt matrim(onio) Remigius Favea
 ex parochia S(an)c(t)i Mengoldi in oppido Huen(sis)
 et Catharina Gilson ex Anthet
 factis proclamationibus

9 Jo(hann)es le Masson viduus ex Anthet et
 Maria Liberte ex Coutuen vi rubri sigilli

31 Elardus de Rorive et Joanna Masuyr
 Anthenses vi bannorum

8va Hyacinthus Tossaint ex Fallais dioecesis
 Namurcensis et Leonora Delvaux ex
 Anthet, vi rubri sigilli.
 per me apud Rocolectas huienses

A Forville ... Venus d'ailleurs ...

J'ai relevé dans les Registres Paroissiaux de Forville, relatifs à la période allant de 1802 à 1840, les mariages concernant des personnes domiciliées ou baptisées dans une autre paroisse

VAN KUYK

2-3-1833	MARTIN Pierre Jh ° et à Leuze (Namur)	CORROY Marie Anne ° et à Forville
28-6-1833	HOCK Pierre Jh ° et à Forville	BOURNONVILLE Marie Philippine ° Acosse à Forville
29-6-1833	GRAINDORGE Henri Jh ° Clermont (Huy) à Ramet (Liège)	DOCK Eufraselie Jh ° Bierwart à Forville
10-7-1833	ROUCHET Frédéric Jh ° et à Forville	ROLAND Marie Josephine ° Meeffe à Forville
13-8-1833	HUSSON Jean Pierre ° et à Forville	ROUSSEAU Désirée Jh ° à Hannêche
2-10-1833	OGIER Ferdinand Noël Jh ° et à Forville	LEDOUX Marie Barbe ° et à Handenne
4-2-1834	OGER Guillaume Nicolas ° Héron à Forville	MARTIN Rosalie ° et à Forville
10-4-1834	BÉGUIN Joseph ° Noville les Bois à Forville	PROPHÈTE Marie Jh Ursule ° et à Forville
13-4-1834	BASEILLE Jean Jh ° et à Hingeon	PAYE Marie Jh ° et à Forville
7-7-1834	MERSON Martin Jacques à Bierwart ° Herbaiste (Jalhay ???)	MAQUET Marie Jh ° et à Forville
4-7-1834	GUIOT Jean Jh ° et à Hemptinne	KINET Marie Jh ° et à Forville
12-11-1834	WILMET Jean Jh ° et à Forville	MAQUET Eugénie Jh ° Hannêche à Forville
18-11-1834	WILMET Pierre Jh ° et à Forville	NAIMONT Rosalie ° Acossee à Forville
2-12-1834	FADEUR Jean Jh ° Boneffe, à Forville, avec légitimation de 5 enfants	HENRARD Thérèse ° et à Forville
6-6-1835	DELOYER Pierre Jh ° et à Forville	GODEFROID Marie Françoise Jh ° Buissonville à Bas-Oha, domiciliée à Pessoux
24-6-1835	HEINE Ferdinand Jh ° et à Crehen avec légitimation de 1 enfant	MARÉCHAL Marie Jh ° et à Forville
6-1-1836	LAMBERT Jacques Jh ° et à Cortil-Wodon	MARITON Caroline Ilauze ° Emynes (Namur) à Forville
29-1-1836	Mohimont Eloge Jh ° et à Forville	ROUCHET Ange Diuedonnée ° Hannêche à Forville
10-2-1836	DEHASQUE Xavier Jh ° et à Crehen	MOUREAU Rosalie Jh ° et à Forville
13-4-1836	SERVAIS Casimir Jh ° et à Hemptinne	MARTIN Marie Thérèse Antoinette ° et à Forville
21-5-1836	RENARD Michel ° et à Wasseiges avec légitimation de 2 enfants	HANOT Jeanne Jh ° et à Forville
30-5-1836	MARCHAND Ferdinand Jh ° et à Warnant (Liège)	WÉRY Marie Jh Constance ° Hanret à Forville
	NB grands-parents de Forville, † à Suarlée	
28-7-1836	TILMAN Eugène François ° et à Meeffe	HUSSON Marie Thérèse ° et à Forville
21-9-1836	DRESSE Constant ° et à Forville	HOC Marie Clotilde Constance ° Hanret à Forville
13-11-1836	DAVIN Jean Louis ° Pontillas à Forville avec légitimation de 3 enfants	COPETTE Constance Jh ° et à Forville
26-1-1837	LASAR Jean Jh ° Noville les Bois à Forville, veuf TOLLET Marie Catherine	LAHAYE Marie Ange ° et à Forville
17-2-1837	HUMBLET Dieudonné ° Liernu à Forville avec légitimation de 1 enfant	DELEUZE Marie Jh Joachim ° et à Forville

à suivre ...

La Révolution de 1830.

et Les Jodoignois

vus par un Jodoignois : Oscar DUCHESNE

1. - FAITS HISTORIQUES.

Dès les premiers moments où l'orage révolutionnaire de 1830 gronda sur la Belgique, **Jodoigne, avec une spontanéité remarquable, s'associa** au mouvement général du pays et devint un foyer patriotique qui ne fit que grandir au fur et à mesure que les événements se produisirent.

Deux cent et trente de ses volontaires prirent une part active et distinguée aux multiples épisodes de la révolution et les annales de l'histoire, avec équité, enregistrèrent leurs exploits et leur bravoure; aussi **Tarlier et Wauters**, dans leur important ouvrage « *Géographie et Histoire des communes belges* », **proclament-ils que peu de villes montrèrent plus d'ardeur patriotique que Jodoigne en 1830.**

Puissent les faits historiques qui suivent, appuyés sur des documents officiels, glorifier à nouveau tous les Jodoignois qui se sont dévoués ou sacrifiés même jusqu'à la mort pour conquérir notre indépendance nationale et assurer les libertés qui nous sont si chères.

Les émeutes de Bruxelles du 25 et du 26 août ainsi que l'arrivée de troupes hollandaises en Belgique, ayant été connues à Jodoigne, le 1^{er} septembre, à 8 heures du matin, **la Régence, c'est-à-dire, le Conseil communal**, s'assembla à l'Hôtel de Ville « pour aviser au moyen d'assurer la tranquillité publique. » ¹

A cet effet, elle nomma une commission composée de douze membres qui, furent les suivants : les notaires Dehemptinne, Noël CHARLOT, Antoine BOUVIER; le médecin BOUQUEAU; Jean-Marie MINOT; Albert MAISIN, conseiller communal; MINET, propriétaire; MALFAIT, négociant; Joseph LECLERCQ, négociant; ZOUBE-CHARLIER, brasseur; Joseph VIRÉ, négociant; Pierre-Simon BOUVIER, conseiller communal.

Cette Commission prit le nom de *Commission de Sûreté publique* ² et dès 11 heures du matin, elle se réunissait à l'Hôtel de Ville « dans une salle mise à sa disposition ». Elle procéda d'abord à la nomination de son président et par voie de scrutin secret, cette présidence échet au **notaire Antoine BOUVIER**. Ensuite, la commission « ayant reconnu qu'une **garde bourgeoise** armée serait nécessaire pour se mettre en garde contre la malveillance et maintenir la paix et l'union qui règnent dans la commune, elle décide qu'une proclamation sera publiée, affichée et lue au public par un membre de la commission au **son de la clochette** afin qu'un chacun puisse s'y prêter volontairement. »

Cette proclamation était ainsi conçue :

Avis au Public.

La Régence ayant nommé par délibération de ce jour, 1^{er} septembre 1830, une commission composée de M..M... à l'effet de pourvoir à la sûreté de la ville, cette commission invite et engage les habitants à se présenter à l'Hôtel de Ville, dans une salle mise à la disposition de cette commission, pour se faire inscrire comme citoyen de bonne volonté pour faire partie de la garde-bourgeoise.

La commission restera assemblée depuis une heure jusqu'à huit heures du soir; elle espère que chacun voudra bien se prêter à entretenir l'esprit de bon ordre qui a toujours régné dans cette commune et se conformer aux chefs que la garde elle-même se nommera.

¹ Archives communales.

² Nous la désignerons dans la suite par C. S. P.

A quatre heures, après-midi, 100 Jodoignois s'étaient fait inscrire et le Soir, à 8 heures, le nombre en était de deux cents.

Cette garde bourgeoise, armée de fusils de chasse et de fusils de munition, devait, par escouades, patrouiller la nuit; de plus, en cas d'urgence, «sur le signal qui serait donné par la clochette», les membres de la garde devaient se rendre armés sur la place et se ranger sous les ordres de son chef ou commandant. A chaque escouade de patrouille était adjoint un membre de C. S. P. à qui devait être fait rapport par le commandant de l'escouade. Les deux cents membres de la garde bourgeoise furent divisés en dix escouades.

Le jour même de la création de la C. S. P., donc le 1er septembre, le sieur **Charles BOINE**, portant ostensiblement à la boutonnière la cocarde tricolore aux vieilles couleurs brabançonnaises : rouge, noir et jaune, fit battre le tambour dans la ville en faisant «connaître qu'il engageait des volontaires pour partir avec lui au secours de Bruxelles et paya du vin à ceux qui s'engageaient, tout en leur distribuant des cocardes.» ¹

Dans la nuit du 2 au 3 septembre Louis ZOUDE, **Xavier GRÉGOIRE**, Adolphe BERTRAND et Hyacinthe **FOSSEUR**, membres de la première escouade, patrouillèrent en déployant chacun un drapeau tricolore, c'est-à-dire, avec le vieux drapeau brabançon. Et le matin, avant de se séparer, Xavier GRÉGOIRE déposa le sien sur la grande pompe du Marché. Ce fut le premier drapeau de l'indépendance arboré à Jodoigne.

Le 4 septembre, **BOINE** fait de nouveau battre la caisse et, sur ses exhortations, un corps franc de 21 Jodoignois se constitua définitivement et décida de partir pour Bruxelles.

Le 5 septembre, une occasion inespérée se présenta et permit à nos volontaires de réaliser leurs désirs. On apprit, en effet, que Charles ROGIER se dirigeait vers Jodoigne à la tête d'une forte compagnie liégeoise ². **BOINE** et ses volontaires allèrent à leur rencontre et triomphalement les conduisirent sur la Grand'Place où ROGIER, du haut du perron de l'Hôtel de Ville, harangua la foule et fit acclamer la révolution. Puis, **BOINE**, «de ses propres deniers offrit aux Liégeois le vin d'honneur». ³

Le 6 septembre, à 6 heures du matin, les volontaires liégeois et jodoignois, aux vivats de la population, quittèrent la localité, pour Bruxelles ⁴ et plusieurs Jodoignois leur donnèrent un pas de conduite jusque Wavre. ⁵

¹ Pétition adressée par Charles-Joseph **BOINE**, géomètre-juré à Jodoigne, aux membres du Gouvernement provisoire. - Archives du Musée Royal de l'Armée. (Nous désignerons cette source, dans la suite, par les lettres M. R. A.).

² Cette compagnie comprenait 300 volontaires armés et équipés et suivis de deux pièces d'artillerie et de munitions (G. Oppelt : Histoire générale de la Belgique de 1830 à 1860. - Bruxelles 1861).

³ Voici comment ROGIER a consigné dans ses souvenirs, son passage à Jodoigne : « Dimanche 5, arrivée à Hannut où nous dînons. Renvoi de quelques hommes encore. - **Coucher à Jodoigne. Reçu comme un dieu.** - Le Commissaire du district m'essuie les pieds dans son salon. » (Er. Discaillies : Charles ROGIER. - Bruxelles 1892-95. T. 1)

⁴ Suivant le dossier Ch. Rogier (M. R. A.) la compagnie de **BOINE** ne se composait que de 17 volontaires : **BOINE, FOSSEUR, CASSART, LAMBERT, LENAERT, WÉRY, L'HOOST, GRÉGOIRE, COLLART, GODARD, NOËL Auguste, NOËL Léopold, DEBAUCHE, CASTEIGNE, THIREUR et WILLEBROUCK.** (Il est à noter que GRÉGOIRE n'alla que jusque Wavre.)

Cependant les Archives communales y renseignent 21 volontaires et M. **LECONTE** en trouve 23 dans ses fiches sur les volontaires jodoignois. Cette différence est due certainement au fait des deux jodoignois partis armés dès le 27 août pour Bruxelles, départ consigné aux Archives communales mais les noms n'y sont pas renseignés.

⁵ Parmi ces Jodoignois, se trouvait un vieux grognard de la campagne de Russie, le nommé Jean-Baptiste **DUCHESNE** qui avait obtenu de son maître, M. **MINOT**, un beau cheval de selle afin de pouvoir accompagner les volontaires. A Wavre, ROGIER, dont le cheval était fatigué, demanda à **DUCHESNE** pour échanger cheval contre cheval. **DUCHESNE**, tout en saluant militairement, lui répondit : « Commandant, mon maître m'a confié son cheval, je veux le lui rendre, » - « Va, mon ami, répliqua ROGIER, tu es un brave. » Et c'est alors que Xavier GRÉGOIRE, témoin de l'entretien, donna son cheval à ROGIER.

A Grez, **ROGIER** faillit être tué. En effet, lorsque les volontaires passèrent près du château du prince DE LOOZ-CORSWAREM, orangiste fanatique, le fils de ce dernier qui chassait dans les prés voisins, en apercevant le petit groupe, mit en joue **ROGIER** et voulut tirer. Son garde, **Toussaint MARICQ**, abattit l'arme et sauva ainsi la vie du grand patriote liégeois ¹.

Le 7 septembre, **ROGIER** et ses volontaires arrivent à Bruxelles et «sont reçus à l'Hôtel de Ville par le baron VANDERLINDEN D'HOOGVORST et son Etat-Major aux cris de Vive Liège! Vive Jodoigne! Vive Bruxelles! Vive la Liberté! Puis les trois drapeaux liégeois, jodoignois et bruxellois réunis, flottèrent au perron de l'Hôtel de Ville de Bruxelles.» Les volontaires se rendirent ensuite à la caserne Ste-Elisabeth qui leur fut assignée comme quartier.

A Jodoigne, le même 7 septembre, les membres de la C. S. P. se réunissaient en assemblée extraordinaire et de concert avec la Régence, ils décidèrent d'adhérer à la proclamation publiée à Bruxelles le 3 septembre et qui demandait la séparation de la Belgique d'avec la Hollande, mais sans changement de Dynastie.

Il est intéressant de signaler à ce propos que la lettre d'adhésion adressée au baron VANDERLINDEN D'HOOGVORST, se trouve aux archives communales **en deux rédactions**; dans la première, Jodoigne «déclare adhérer à la publication du 3 septembre bien entendu sous la Dynastie régnante»; **dans la seconde**, celle qui fut envoyée, **la restriction** disparaît et l'adresse est ainsi conçue :

Au baron Emmanuel VANDERLINDEN D'HOOGVORST, commandant général de la Garde Bourgeoise de Bruxelles,

Général,

Les soussignés, Bourgmestre, Echevins, Conseillers municipaux et membres de la Commission de Sûreté publique de la ville de Jodoigne, en Wallon-Brabant, réunis en assemblée générale extraordinaire, déclarent adhérer à la proclamation du 3 de ce mois ayant pour objet la séparation entre la Belgique et la Hollande et prient Votre Excellence de croire à notre dévouement patriotique.

(s.) A.-J. BOUVIER, président - N.-J. CHARLOT - Ch. MAISIN - J.-M. MINOT - F.-J. MINET - F. BOUQUEAU - MALFAIT - DEHEMPTINNE - S.-P. BOUVIER - Jos. LECLERCQ.

Jodoigne, le 7 septembre 1830.

Le changement de rédaction apporté par la C. S. P. dans la lettre au baron VANDERLINDEN, ne peut s'expliquer que par la rapidité avec laquelle l'esprit révolutionnaire s'était accentué à Bruxelles et même en province, du 3 au 7 septembre. En effet, en ce moment l'agitation populaire, dans la capitale, était à son paroxysme et la garde bourgeoise, quelque peu débordée, fit appel au concours des volontaires arrivés de province. **BOINE** et sa compagnie firent alors «le service avec la garde bourgeoise pour dissiper les attroupements mal intentionnés, et maintenir l'ordre public nuit et jour» et ajoute-t-il, «encourager les défenseurs de la liberté qui se montraient alors peu nombreux» ².

Vers le 15 septembre, une société populaire s'étant formée à Bruxelles sous le nom de « Réunion centrale » et dont le but principal était de «favoriser la proposition et l'exécution de toute motion jugée utile au triomphe des intérêts moraux et matériels de la Belgique» ³, **BOINE** en fut l'un des quarante premiers membres fondateurs et en devint un des adeptes les plus assidus et les plus appréciés.

¹ Ce fait a été confirmé à **ROGIER** en 1867 par le prince DE LOOZ et en 1875, «La Gazette de Huy» en donna la version suivante ; « Le prince, ayant pris pour une bande de brigands la troupe que commandait **ROGIER**, avait mis le chef en joue; le garde l'avait détourné de tirer en lui faisant entrevoir les représailles de la bande qui s'attaquerait sans doute au château». E. Discaillies, t. 1, P. 201. - op. c.

² Pétition citée.

³ G. Oppelt, p. 223, op. c.

Le mouvement révolutionnaire gagnant de plus en plus le pays, plusieurs corps d'armée hollandais furent envoyés en Belgique et marchèrent sur Bruxelles. Le 21 septembre, les compagnies de BOINE et de ROGIER, unies à celles des autres volontaires de la capitale, **se portèrent au devant de l'armée hollandaise et un combat se livra dans les environs de Dieghem**. C'est à cette attaque que ROGIER et BOINE, ainsi que leurs volontaires reçurent le **baptême du feu** ¹.

A Jodoigne, l'enthousiasme patriotique ne faisait que grandir également et une nouvelle compagnie franche s'y était organisée.

Le 23 septembre, sous les ordres de **Lucien LECLERCQ**, 27 hommes armés quittèrent la localité pour Bruxelles **avec des volontaires de Perwez** qui passaient par Jodoigne. Arrivés à Bruxelles, ces nouveaux volontaires jodoignois furent versés dans la compagnie de BOINE, en vertu de l'ordre que voici :

Bruxelles, le 25 septembre 1830.

*La Commission administrative a l'honneur d'adresser à l'Etat-Major : Messieurs **HENRI, notaire à Perwez et Lucien LECLERCQ de Jodoigne**, qui amènent au secours de Bruxelles, des détachements des dites communes, montant à environ soixante hommes. Le détachement de M. LECLERCQ s'adjoindra à celui de M. BOINE déjà à Bruxelles, depuis le 7 dito.*

(s.) Ch. ROGIER, président.

Baron VANDERLINDEN - F. de Coppin.

Du 23 au 27 septembre, la compagnie de **BOINE** participa à divers combats à Bruxelles; mais c'est surtout aux affaires du Parc qu'elle fit preuve d'un véritable héroïsme : **Lucien LECLERCQ**, fut l'un des premiers volontaires à pénétrer dans le Parc; BOINE, «qui avait été effleuré à trois reprises par des balles qui traversèrent sa casquette et ses habits», eut la douleur de **perdre trois de ses hommes : ZOUBE, DELATHUY et Alexandre L'HOOST** et de voir gravement blessé à la tête, François-Joseph **LEJEUNE**, un de ses plus ardents volontaires.

Après les journées de septembre, **Lucien LECLERCQ** s'engagea dans la compagnie des **volontaires bruxellois** «Les Chasseurs Chasteler» avec laquelle il fit glorieusement le reste de la campagne de 1830 et **celle de 1831**.

Le 23 septembre, une troupe hollandaise, qui avait été refoulée de Louvain, voulut entrer dans Tirlemont; mais sous la pression des tirailleurs tirlemontois, elle avait dû se replier momentanément sur St-Trond.

Le 24 septembre, les Jodoignois à l'**appel des Tirlemontois** «se levèrent en masse et spontanément pour aller à leur secours et choisirent **Jean-Marie MINOT** pour commandant» ².

Le 25, ces volontaires, au nombre de 114 ³ quittèrent Jodoigne et, à Tirlemont, ils furent «accompagnés par **SENY, jeune prêtre liégeois**, qui devint leur aumônier» ⁴. Le 26, les troupes hollandaises, de St Trond revinrent vers Tirlemont.

Le 27, au matin, les volontaires tirlemontois et jodoignois, embusqués à Orsmael, entrèrent en contact avec l'armée hollandaise et grâce aux renforts venant sans cesse des villages voisins où les Tirlemontois avaient fait sonner l'alarme, les Hollandais se replièrent sur Hougaerde et, pour la seconde fois, ils durent renoncer à pénétrer dans Tirlemont. Le 29, les troupes hollandaises se dirigèrent sur Wavre.

Le combat d'Orsmael avait duré, dit le rapport du Quartier général de Tirlemont, depuis onze heures du matin jusque six heures du soir sans discontinuer; deux officiers hollandais furent tués; une cinquantaine de leurs hommes restèrent sur le carreau et nous n'eûmes, ajoute le rapport, que deux hommes tués et trois blessés ⁵.

¹ E. Discaillies ; Charles ROGIER. Bruxelles, 1892-95.

² Compte-rendu du 24 septembre de l'assemblée de la C. S. P. 1

³ Archives communales.

⁴ Archives générales du Royaume. Papiers du Gouvernement provisoire, volume XIII.

⁵ G. Oppelt. - p. 139. - op. c.

Le 26 septembre, la C. S. P. avait augmenté le nombre de ses membres; Antoine BOUVIER avait déposé alors son mandat de président, mais l'assemblée à l'unanimité le réélit et nomma viceprésident MALFAIT. La place de secrétaire, fut ensuite décernée par acclamations à Henri MORCIAUX et celle de trésorier à Charles-Joseph. GENICOT.

Le 1er octobre, la C. S. P. décide de prélever sur la caisse communale les sommes nécessaires à son administration dont les grands frais consistaient principalement dans la confection de baïonnettes, de baguettes et de réparations de fusils ainsi que dans l'achat de poudre et de tambours ¹.

Le 8 octobre, la C. C. P. entre en conflit avec la Régence à qui elle refuse de communiquer les rapports qu'elle adresse au Gouvernement provisoire. Celui-ci reconnaît cet état de choses et le 13 octobre, le Gouverneur de la province, par ordre du Gouvernement provisoire, adressa au président de la C. S. P., un arrêté qui suspendait de leurs fonctions le bourgmestre Philippe-Joseph GOES, et les conseillers communaux.

Le 28 Octobre, le Gouvernement provisoire ayant ordonné le renouvellement des administrateurs communaux, Antoine BOUVIER, président de la C. S. P. fut élu bourgmestre de Jodoigne ².

Au lendemain des journées de septembre, le Gouvernement provisoire nomma dans son sein, un Comité central chargé de l'exécution des différentes branches du service public. Le jour même, c'est-à-dire, le 28 septembre, le Comité Central créa une Commission spéciale pour surveiller les soins apportés aux blessés de septembre et, pour leur distribuer les secours offerts par la bienfaisance publique et ceux provenant des collectes que l'on ferait à domicile.

Le Comité central fit alors appel aux patriotes du pays pour venir en aide aux généreux défenseurs de nos libertés, blessés dans les mémorables journées de septembre. A cet appel, des collectes sont faites à Jodoigne et, le 14 octobre, le président de la C. S. P. pouvait adresser au Comité central la lettre suivante :

A Messieurs DE POTTER, Ch. ROGIER, Comte Félix DE MÉRODE et S. VAN DE WEYER, membres du Comité central de la Belgique à Bruxelles, ³

Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous transmettre par notre trésorier la somme de mille trente-trois francs 54 centimes, produit d'une collecte faite en cette ville par la C. S. P. et le noble emploi est laissé à votre disposition pour le service ou pour récompenser les Braves de la Patrie.

Nous tenons en outre à votre disposition, du produit de la même collecte, quatorze mesures ⁴ et un quart de froment; cinquante et un sacs de pommes de terre et cent et cinquante kilogs de sel que nous aurons l'honneur de vous faire parvenir quand et comment il nous sera communiqué de votre part.

Nous joignons à la présente une note particulière qui démontre l'intérêt que les habitants, prennent à la Bonne Cause ⁵.

Recevez, Messieurs, l'assurance de notre considération la plus distinguée.

Le Président de la Commission,

Jodoigne, le 14 octobre 1830.

(s.) A. J. BOUVIER.

¹ Archives de la C. S. P.

² Dans cette première élection belge, les électeurs nommèrent d'abord le bourgmestre, puis les deux échevins et pour finir les six conseillers.

³ A remarquer que le Comte F. DE MÉRODE ne faisait pas partie du Comité central nommé le 28 septembre par l'arrêté du Gouvernement provisoire.

⁴ Ce qui signifie 14 setiers. Le setier était l'ancienne mesure pour la vente du froment et 3 setiers et demi valaient environ 100 kg.; la collecte avait donc produit, à peu de chose près, 450 kg. de froment.

⁵ Nous n'avons pu retrouver la copie de cette note ni aux archives ni au registre de la C. S. P.

Le 20 octobre, suivant les ordres du Général NYPELS, M. FONCIER, commandant de la Garde bourgeoise de Tirlemont, écrivit à la C. S. P. de Jodoigne pour demander des volontaires qui « iraient rejoindre ceux de Bruxelles et de Louvain, afin d'obliger par la force, les débris de l'armée hollandaise de se retirer dans Anvers et même de les **contraindre à l'évacuer et à se retirer au-delà du Moerdyck** ».

Un appel « fut fait sur le champ, aux jeunes gens qui voudraient prendre part à cette glorieuse expédition, pour partir le lendemain à 6 heures du matin ».

Septante et un volontaires répondirent à cet appel et le 21 septembre, au matin, ils se trouvèrent sur la Grand'Place. Des armes et des cartouches leur ayant été distribuées, ils choisirent pour commandant Jacques MARTIN, **qui venait de désertre l'armée hollandaise** dans laquelle il servait depuis 1814 et où il avait gagné le grade de sergent-major. Toutes les formalités accomplies, nos volontaires se mirent en marche, salués avec un **enthousiasme sans pareil** par la foule qui encombrait les rues; ils **quittèrent Jodoigne à 9 heures du matin**.

Leur première étape fut Louvain ; le 22, ils se rendirent à Malines et le 23, ils participèrent, sous les ordres du Général NIELLON, au combat livré aux environs de Waelhem qui obligea les Hollandais, à opérer leur retraite sur Anvers ¹. Après, cette attaque, la compagnie jodoignoise eut la garde du pont des deux Nèthes.

Le 24, elle partit sur Contich où elle fut réunie à l'armée du Général MELLINET et, **le 25**, elle assista au combat de Berchem. **Trois de nos volontaires y furent tués** et plusieurs autres gravement blessés. Quelques-uns de ces derniers, après avoir reçu les soins que nécessitaient leurs blessures, rentrèrent le 27 à Jodoigne, **transportés sur des chariots** et accompagnés par plusieurs frères d'armes.

Le 28 octobre, la C. S. P. chargea trois de ses membres de se réunir avec les volontaires rentrés, afin de rédiger une relation exacte et complète de l'expédition de Berchem.

Le 31, le Président de la C. S. P. dans une assemblée extraordinaire, à laquelle assistaient un nombreux public, les volontaires et les blessés revenus le 27, donna la parole à Narcisse BOUVIER afin de lire le rapport que voici :

« **Partis le jeudi 21 octobre 1830**, à neuf heures du matin, au nombre de 71, y compris trois étrangers des environs de Jodoigne qui se sont joints au détachement, nous dirigeant sur Louvain **par le village de Melin** où étant arrivés, vers 10 heures, le Sr **Charles MALEVÉ de Jodoigne, habitant Melin**, se joignit au détachement ainsi que le nommé Alexis GUILLAUME du dit lieu. De là, nous arrivâmes à Louvain vers les trois heures de l'après-midi; là, on nous distribua des billets de logement et nous fûmes bien accueillis par nos hôtes.

Le lendemain 22, à 2 heures du matin, nous nous sommes assemblés sur la Grand'Place où la Régence a distribué à chacun de nous, un paquet de dix cartouches. A 9 heures, nous avons quitté Louvain pour nous rendre à Malines où nous sommes arrivés vers 3 heures de l'après-midi. Là, on fit quelque difficulté pour nous loger, attendu, disait-on, qu'ils étaient surchargés de logements et on assigna le faubourg hors de la porte d'Anvers.

Le 23, au matin, M. DENEFF remit au commandant MARTIN, un florin pour chaque homme, de notre compagnie. Nous partîmes de Malines nous dirigeant sur Waelhem où, étant arrivés au pont, nous reçûmes des ordres du Quartier général. Nous nous rendîmes ensuite à **Contich** où nous trouvâmes M., le Général MELLINET. Il nous reçut avec joie et s'écria à différentes reprises : « **Vivent les Jodoignois!** »; nous y répondîmes : « Vive notre brave Général ! ». Là, nous fûmes logés **dans l'église** et nous reçûmes les vivres, savoir : pain et viande.

¹ Dans le rapport de BOUVIER que nous reproduisons plus loin, il n'est pas fait mention de la participation de la compagnie jodoignoise au combat du 23 à Waelhem; mais Henri MARTIN, dans son autobiographie, souligne le fait en termes précis.

Le 24, vers 8 heures du matin, notre détachement se réunit près de l'église où le Général MELLINET nous ayant passés en revue, nous ordonna d'attendre les caissons. Ceux-ci n'arrivant pas, nous partîmes vers les 11 h. du matin, avec le convoi des vivres nous dirigeant sur **Mortsel** où nous sommes arrivés à une heure de l'après-midi; là, on nous, distribua le nécessaire pour le repas du dîner. Le dit jour, vers les deux heures et demi nous nous sommes assemblés et réunis au corps d'armée du Colonel NIELLON. Le Général MELLINET avec son Etat Major nous passa en revue puis nous conduisit en corps d'armée sur **Berchem** où nous sommes arrivés vers 5 heures au-devant du dit faubourg. Là, le Colonel NIELLON s'est détaché de nous se dirigeant sur l'aile droite. Notre compagnie est restée bivouaquée sur la route à un demi-quart de lieue en avant du dit faubourg.

Le lendemain, 25, au matin, notre détachement et à la demande de la compagnie, a reçu l'ordre du Général MELLINET de marcher en avant. Nous étions précédés d'une compagnie de la **légion parisienne** ¹ à une portée de fusil de nous avec quatre trompettes sonnant des airs parisiens ².

Nous marchâmes sur Berchem en colonne serrée et sur trois rangs. C'est là, qu'arrivés à une centaine de pas de notre bivouac, nous étions prêts de nous séparer en tirailleurs, lorsqu'une **batterie hollandaise, postée sur notre flanc gauche, nous lâcha deux coups de canon qui atteignirent M. VAN EECKHOUT**, aide de camp du Général MELLINET ainsi que notre brave et courageux Commandant **Jacques MARTIN** atteint au cœur et **Charles JAMMART** atteint au côté droit. **Ces deux derniers furent tués.** De plus **Modeste BOUCHER** fut blessé mortellement et **deux jours après il mourait à Malines.** ³.

Eugène **GODARD**, Jules **CASSART** et François **MEULEMAN** furent blessés : les deux premiers au bras gauche, le troisième au bras droit; ils furent conduits à Mortsel où on leur fit à tous trois l'**amputation**. Cet accident ne les empêcha pas de crier à plusieurs reprises : « Vive la Liberté ! ». Napoléon **LAMBERT** fut blessé à la jambe; Joseph **FRANQUIN** à la cuisse; **François LEJEUNE** à la main. Ce dernier s'était joint à notre compagnie nonobstant la blessure qu'il avait reçue à la tête aux affaires du 24 au 27 septembre à Bruxelles et dont il n'était **pas encore guéri; il mérite mention honorable.** ⁴.

Je volai au secours de l'aide de camp **M. VAN EECKHOUT dont le cheval fut tué sous lui** et lui reçut une blessure mortelle ayant la cuisse fracassée. J'assistai à le transporter. Ce brave aide de camp me porta un regard d'adieu et de remerciement. Je retournai prendre mon fusil et fouillai notre Commandant **MARTIN** sur lequel je ne trouvai que les papiers que j'ai remis à sa famille; le fourreau de son épée avec le ceinturon, je le remis à **M. SANSDRAP**, à qui quelqu'un des nôtres, que je crois être **Pierre WAITTE**, remit son épée. Je transportai **M. MARTIN** sur l'accotement de la chaussée auquel je joignis l'infortuné **JAMMART**. Après cette attaque nous nous sommes encore trouvés à vingt-cinq. **M. SANSDRAP** Pierre-Joseph nous ayant rejoints, prit le commandement de notre compagnie et nous dirigea sur Contich où nous avons logé.

¹ Corps franc de **Parisiens et de Belges venus de Paris.**

² Ces airs parisiens étaient ceux du chant français « La Parisienne », de Casimir DELAVIGNE que les Belges avaient adopté comme chant patriotique ou plutôt comme chant révolutionnaire. En voici le refrain : « En avant, marchons contre les canons. - A travers le feu, le feu des bataillons. - Courons à la victoire (bis). »

³ Le général MELLINET dans son rapport au général en chef de l'armée belge sur les combats du 24 au 27 octobre, en parlant de Berchem, dit à propos de cette attaque : « Au commencement de l'attaque, notre colonne a marché à l'ennemi emportée par l'ardeur du combat. L'un des détachements, celui de Jodoigne, malgré les ordres et les avertissements donnés, a dépassé nos pièces en position et cela au bruit de ses tambours et de ses cornets; à une certaine distance de notre position, l'artillerie ennemie a atteint notre première ligne. C'est dans ce moment, que **Ch. EECKHOUT**, mon aide de camp et mon ami mû par un sentiment où l'héroïsme s'unissait à l'humanité, s'est précipité avec moi en avant des corps en marche pour faire cesser le bruit des cornets ; mais frappé mortellement à mes côtés, son cheval est tombé avec lui, atteints l'un et l'autre par le même boulet... » G. Oppelt, p. 474, op. c.

⁴ **Et pour récompense... il n'obtint pas la Croix de Fer** que le Conseil communal de Jodoigne sollicita en sa faveur.

Le lendemain 26, au matin, on fit l'appel et nous ne nous trouvâmes plus qu'au nombre de 23 qui sont : Auguste PAUL, Pierre WAITTE, François MINSART, Charles MOISSE, Bernard BURDOUX, Joseph PAUL, Auguste BOUCHER, Charles KOEKELBERG, François WAITTE, Alexandre GODARD, Dieudonné LEPAS, Charles DRICOT, François DIDIER, Narcisse BOUVIER, Henri DAVE, Alexis GUILLAUME, Pierre-Joseph SANSDRAP, Henri CORS, Appelain HENRI, Pierre BOUTON, Adolphe BOUHY et le Sr SENY, prêtre.

Après l'appel, nous nous sommes de nouveau dirigés sur Berchem où, étant arrivés vers midi, avons reçu le logement et des vivres. Après avoir diné, nous nous sommes réunis près de **l'église de Berchem pour assister aux funérailles** de nos deux braves Jodoignois y compris un Namurois dont j'ignore le nom. Trois prêtres dont Seny en qualité d'aumônier en costume, firent les prières d'enterrement gratuitement, et nous, le service militaire. Après l'enterrement nous nous sommes retirés avec notre drapeau auquel nous avons attaché un crêpe (chaque soldat de notre compagnie avait un crêpe au bras) ; puis nous nous sommes rendus à nos logements.

Le 27 à 8 heures du matin, réunis et après l'appel fait, le Général MELLINET nous rencontra dans Berchem et nous ordonna de nous joindre au bataillon qui était en avant; après deux heures d'attente, nous nous sommes avancés sur Anvers où nous entrâmes par la porte de Malines, étant **reçus avec acclamations par les bourgeois**. L'on nous donna des billets de logement. Notre compagnie, après avoir pris des rafraîchissements, s'est en partie réunie pour porter secours aux **bâtiments incendiés** où nous travaillâmes une bonne partie de la nuit. »

Cette lecture terminée, le Président annonça à l'assemblée que le rapport de BOUVIER serait remis à la Régence de Jodoigne pour être transmis à qui de droit avec le vœu suivant : " La C. S. P. de Jodoigne émet le vœu que le Gouvernement dans sa bienveillance et dans sa plus grande sagesse, veuille bien venir au secours de ces victimes de la cause nationale, en leur assurant **au nom de la Patrie reconnaissante une pension suffisante et proportionnée** aux blessures qu'elles ont reçues, afin de leur assurer une existence convenable. »

Fait à Jodoigne, le 31 octobre 1830.

Le Secrétaire,

(s.), H. MORCIAUX.

Le Président,

(s.) A. BOUVIER.

Pendant que s'accomplissaient les faits du mois d'octobre que nous venons de rappeler, et même dans les premiers jours de ce mois, des troubles éclataient sur plusieurs points de la Belgique, principalement à Mons, à Gand et à Bruges. Sur l'ordre de Charles ROGIER, membre du Gouvernement provisoire, la troupe de BOINE (qui avait été attachée à l'Etat-Major du Général NYPELS, remplaçant le commandant en chef Don Juan VAN HALEN mis à la retraite) fut dirigée sur le Borinage avec un corps de volontaires liégeois. **BOINE cantonna à Pâturages, à Hornu et à St-Ghislain**; et, faisant preuve de tact, de conciliation et de fermeté, il parvint à calmer l'effervescence dans ces diverses communes, **qu'il sauva de la ruine et de la dévastation** ¹

Le 27 octobre, apprenant le bombardement d'Anvers, BOINE ordonna le rassemblement de ses détachements et la nuit, à marches forcées, malgré un temps des plus désagréable, nos volontaires se dirigèrent sur Bruxelles et de là, sur Anvers; BOINE y resta six jours et fut chargé par Ch. ROGIER de différentes missions, notamment deux à la citadelle.

Le 30, le Général MELLINET, dans son rapport officiel sur l'armée de l'Escaut, disait :

« En terminant mon rapport, il est heureux pour moi, mon Général, de pouvoir à chaque action signaler tant de braves, sans lesquels je n'aurais pu obtenir de si grands succès. Toutes les troupes citoyennes que j'ai l'honneur de commander se sont montrées dignes de la cause que nous défendons.

¹ Pétition citée et voir aux notices l'article « Charles BOINE ».

» Je citerai spécialement les tirailleurs bruxellois de SCHAVAYE, les inséparables Parisiens-Belges, les compagnies de Jodoigne, de Courtray, de Péruwels, de Nivelles, de Namur, de Mons. »¹

Le 12 novembre, BOINE fut autorisé à revenir à Jodoigne, avec ses 97 hommes, avec armes et bagages; toutefois cette troupe devait rester à la disposition du Gouvernement. Voici l'ordre que BOINE avait reçu :

Gouvernement provisoire de Belgique. - Etat-Major du Quartier général.

Bruxelles, le 12 novembre 1830

Le Général commandant provisoirement en chef les troupes belges autorise le Sr BOINE, commandant le détachement des volontaires de Jodoigne, composé de 97 hommes, de se retirer avec armes et bagages dans la susdite ville où il restera provisoirement avec le dit détachement à la disposition du Gouvernement.

Le Général susdit saisit cette occasion, pour rendre à BOINE et à ses volontaires témoignage de leur bonne et loyale conduite pendant tout le temps qu'ils sont restés sous ses ordres.

Le Général commandant provisoirement les troupes belges,

En son absence le Major adjoint à l'Etat-Major,

(s.) Aug. HANESSE.

La garde bourgeoise dite de « Sûreté publique » instituée dans la localité le 1er septembre 1830 par la C. S. P., fut, le 31 octobre, **transformée en Garde civique**, en vertu d'un arrêté du Gouvernement provisoire. Le 31 décembre, le Congrès national ayant voté une loi organisant définitivement la Garde civique de Belgique, celle de Jodoigne fut alors établie suivant les dispositions de cette dernière loi.

Le 2 août 1831, les Hollandais, sans aucune déclaration préalable, envahirent de nouveau la Belgique.

Le 4 août, le roi Léopold Ier adressa aux Belges une proclamation des plus énergiques qu'il terminait comme suit : « Belge comme vous, je défendrai la Belgique. Je compte sur la garde civique, sur l'armée, sur le courage et le dévouement de tous. Je me rends à mon poste, j'y attends tous les Belges à qui la patrie, l'honneur et la liberté sont chers ».

Le même jour, un appel aux armes était adressé aux Gardes civiques de la Belgique; il était ainsi conçu :

Braves Camarades !

Le Roi vous a fait entendre de nobles paroles ! Il aura retenti dans vos cœurs cet appel fait à tous ceux qui chérissent et vénèrent la patrie, l'honneur et la liberté !

Déjà de tous les rangs de la garde civique sont sortis des volontaires brûlant du désir de combattre pour notre indépendance et de repousser du sol de la patrie les hordes incendiaires qui ont osé nous attaquer inopinément, en enfreignant le droit des gens. Vous suivrez un si généreux exemple, vous vous rallierez avec moi autour de **ce roi que vous avez choisi** et qui justifie si bien votre choix. Oui, camarades, votre général vole à la frontière : c'est devant l'ennemi qu'il va établir ses quartiers, c'est là qu'il vous attend.

Bruxelles, le 4 août 1831.

Le Général en chef,

Em. D'HOOGVORST.

¹ G. Oppelt, - p. 479, - op. c-

Le 5 août, le Conseil communal ordonne l'armement et l'équipement complets du premier ban de la garde civique qui alla rejoindre la milice citoyenne de Tirlemont.

Le même jour, le major **BOINE** partit pour **Bruxelles**, et, faisant abstraction de son grade, il prend une part très distinguée au combat de Boutersem, comme simple volontaire dans l'armée du général **NYPELS**. Puis à Louvain, sous les ordres du lieutenant colonel **DEMOOR**, dans la matinée même où l'armée hollandaise devait entrer dans la ville, il fait évacuer, par bateaux, des armes, du matériel de guerre et des blessés. Il ne quitta Louvain qu'après le départ des Hollandais, mais accomplissant chaque jour son devoir de patriote.

Lucien LECLERCQ rejoignit la compagnie des Chasseurs-Chasteler à Bruxelles et fit avec eux la campagne dite des Dix-jours. La bravoure qu'il déploya en cette occasion, lui valut d'être parmi les sept chasseurs volontaires qui furent nommés chevaliers de l'Ordre de Léopold pour s'être distingués dans la susdite campagne.

Les Jodoignois en 1830 et en 1831 avaient accompli noblement leur devoir envers la Patrie qui s'en montra reconnaissante : Jodoigne reçut un drapeau d'honneur; sept de ses volontaires, la Croix de Fer et dix-sept autres, la Croix commémorative de 1830.

II. - DISTINCTIONS HONORIFIQUES.

Un arrêté du Gouvernement provisoire du 14 janvier 1831, décréta qu'une Etoile d'honneur serait décernée aux patriotes qui avaient rendu des services signalés à la cause de la Révolution et qui avaient aidé par leur dévouement à son triomphe. Le 28 mai suivant, cet arrêté est aboli par le Congrès national. L'Etoile fut remplacée par une Croix en Fer et une Médaille en Fer destinées aux citoyens qui, depuis le 25 août 1830 jusqu'au 11 février 1831, ont été blessés ou ont fait preuve d'une bravoure éclatante dans les combats soutenus pour l'Indépendance ou rendu des services signalés. Un arrêté royal du 28 mai 1834, supprimait la Médaille en Fer et y substituait une Croix en Fer de seconde classe.

La Croix de Fer de première classe consistait en une croix en fer à quatre branches, l'écusson portait un Lion belge, en or, entouré d'un cercle en or; et sur le revers se trouvait le millésime 1830. La Croix de Fer de seconde classe ne différait de celle de première classe qu'en ce que les ornements en or de celle-ci étaient remplacés par des ornements en argent.

Un arrêté royal du 25 septembre 1834, accorda la Croix de Fer de première classe aux volontaires jodoignois qui suivent :

BOINE, Charles-joseph, major honoraire, né à Jodoigne le 10-5-1801. Membre actif du club politique formé à Bruxelles, dès les premiers jours de septembre 1830, sous la dénomination de Réunion centrale, Commandant des premiers volontaires jodoignois venus au secours de Bruxelles; il combattit à leur tête pendant les quatre journées et prit part à la campagne de 1830-1831. - Mort le 15-11-1858.

CASSART, Jules-César, receveur communal, né à Jodoigne le 1-1-1810. Blessé d'un coup de feu au bras gauche, qui nécessita l'amputation de ce membre, le 25 octobre 1830, à l'affaire de Berchem. - Mort le 21-10-1867.

DE GLYMES, **Gustave (comte)**, à Jodoigne.¹⁽¹⁾ Il provoqua par ses discours et son influence, le mouvement national dans le district de Jodoigne et déploya de la bravoure dans les combats soutenus pour conquérir notre indépendance.

GODARD, Eugène, pensionné de la révolution, né à Jodoigne le 27-12-1809. Blessé au combat de Berchem, le 25 octobre 1830, d'un coup de feu qui nécessita l'amputation du bras gauche. - Mort le 24-9-1884.

LECLERCQ, Lucien, lieutenant honoraire, né à Jodoigne le 27-7-1811. Arriva à Bruxelles, le 24 septembre 1830, à la tête de quelques volontaires de Jodoigne; un des chasseurs, volontaires de Bruxelles qui se distinguèrent à Caster, le 19 janvier 1831.

MEULEMAN, François-Joseph, ...

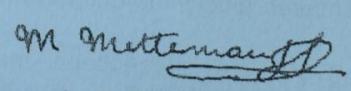
SANSDRAP, Pierre- Joseph

(suite dans Temps Jadis 39)

¹ En 1830, le comte G. DE GLYMES habitait Jodoigne et le 27 septembre il fit partie de la C. S. P

Notariat Brabant XVIIe siècle

Documentation privée : R.Mousset

- 112 - Agr. Notariat Général du Brabant. Protocole Jacques DE RENISE ?
- 10 janvier 1686 accord avec Jacques BURNETTE ensuite du procès à charge des héritiers de feu Gille BURNETTE le Viel pardevant la haute Cour d'Enines ladite dame avait fait sommer Jean François et Jacques BURNETTE au paiement des arriérages comme héritiers dudit feu Gille BURNETTE
- 113 - 22 novembre 1686 Dame Ursule MELAR supérieure de la Ramée
- 114 - 23 Novembre 1686 ... et sur aultres biens provenant de Delle Sophie BRABANT religieuse audit Monastère del Ramée
- 115 - 22 mai 1683 comparant personnellement Philibert GILAEER lequel a déclaré que par décompte fait avec la Révérende dame Abbessse de la Ramée au regard des trescens de sa Cense de Pitrain et de la mesme disme dudit lieu et des villages de Pitremeau et Herbais respectivement qu'il tient à ferme de la Ramée ... vend et transporte au profict de ladite dame Abbessse et son couvent sa herde de bestes à laines consistante au nombre de huitante six desquels se trouvent 37 moutons et 49 laitières
- 116 - 6 mars 1688 Comme Henry DU VIEU MARCHÉ et feu Vincent son frère ont eu levé de la dame Abessse de la Ramée une somme de 1051 florins tant pour rembourser une rente de 47 florins due à Pierre DELFOSSE et la vefve Bartholomé BERGUER comme héritiers de feu Aymond DE ROBINS et Delle Jenne DE GROS
- 117 - 8 mars 1688 Soeur Ursule MELAR supérieure
- 118 - 31 mars 1688 Anthoine et François ROUSSEAU neveux de Sr Thirry D'ACOS
- 119 - Ce 23 octobre 1688 comparut la Rde Dame Marie Magdaleine HANRIETTE Abbessse de la Ramée d'une et Delle Catherine DOUFLAMME espeuze au Sr Melchior METTERMANN licencié en médecine d'autre lesquels continuant l'échange fait pardevant le notaire DU VIEU MARCHÉ le 25 mai 1677
(Une ajoute à l'acte porte la signature en toutes lettres : )
- 120 - 23 février 1689 comparut Phle Charles HANRIET, Seigneur de Jupieu lequel notifie la donation faite à son frère "Frère Alexis HANRIETTE, religieux de Moulin"... une rente que le Sr comparant et ses cohéritiers ont droit de lever sur une cense et appendence nommée vulgairement la cense de Maison gisante au lieu de St Gérard et appartenant à Madame CHAPPONVILLE
Fait en présence de Léonard HOMBROUCK
- 121 - 24 mai 1689 la dame abbessse constitue une procureur dans le procès qu'elle soutient au conseil de Brabant contre les héritiers et représentants feu François PAHEAU et Jenne MALCORPS vivant conjoints
- 122 - 1er octobre 1689 comparurent le sieur Paul ROUSSEAU et Delle Marie DE GULPEN sa femme
- 123 - Vente de Bois 29 octobre 1689 Jean GILLE de Jodoigne acheteur
- 124 - 3 Février 1690 ... d'entre leur dame abbessse d'une et Sr Guillaume Balthazar PREUDHOMME partie faisant pour son frère Jacques d'autre
- 125 - acte suivant : accord 31 janvier 1678 : le Sr Guillaume Balthazar PREUDHOMME avocat en cette ville de Louvain, frère de Jacques
Fait par devant le notaire N.GILBERT de Louvain

- AGR. Notariat Général du Brabant. Notaire H. IMMENS- liasse 10647
- 126 22 septembre 1647 : testament de Marie WAYÉ fille de Libert WAYÉ écuyer entrant à l'Abbaye de Lintre et de Dame Marie D'HALLET mariée en seconde nocces avec Albert D'AWANS
Marie WAYÉ est agée de 17 ans
Abbaye du Val Virginal, proche le village de Hault Lintre
lègue à sa mère ses biens de Petit Hallet
signé Charles DE FONTENY et de moy Cornelis VANDERAUVORT, notaire publicq
- 127 Inventaire des pièces trouvées en certain coffre noir livré en main de moy notaire par Monseigneur le comte de d'une part et le Seigneur Jehan DE GRIMONT, Seigneur de Troignies Gollart - 11 juillet 1639
- 128 Cejourd'huy 2e de may l'an 1637 comparut Marguerite DE PAIRON veffve de feu Henry DE FUMALE assistée de Franchois DE PAIRON son frère et de Mathieu FABRY d'Anne et Baudouin RIGA parties faisant pour Jehan et Marguerite DE FUMAL enfants dudit Henry par luy engendrez de Isabeau RIGA assistez de Monsieur l'avocat et de Jehan PETIT en ce cas mambours d'yceux enfans d'autre costé (il est question du) douaire dû à ladite Marguerite DE PAIRON en vertu du traité de mariage passé le 18 e du mois dernier au lieu de Linsen entre parties susdites
Ainsy faict en la ville de Tirlemont en présence de Guillaume PETIT demeurant à Pellaine
Au cas où ladite première comparante ne se trouvera pas enceinte dudit son mary Henry DE FUMAL ce contrat sera néant et de nulle valeur
- 129 Acte de 1640 en flamand contient un fort beau sceau de Tirlemont sur papier
- 130 1655 acte en flamand : Verschen Peeter QUELINX ter eene ende Gielis GIELIS als man en mombou van Elisabeth GUELINX, Christine GUELINX weduwe Willem PEETERS, Margriet GUELINX huisvroume van Henrick SMETMAN en Goert SMEKENS Weduwer VAN WYLEN, etc
- 131 Dans les derniers actes :
Cejourd'huy le 26 mars 1656 comparut Jean GIELIS inhabitant de Lumay lequel at cédé et transporté au nom et profit de Pierre MOTTE une rente de onze florins qu'a luy compète sur les biens de Godtgaf PUTCHEYS d'Authgaerde dessouls Lumay avec un journal de prairie gisant dessouls Goutsencourt au milieu du hameau d'Ast, tenue en ferme par ledit PUTSEYS at ce par forme d'eschange contre une rente de six florins sur la maison dudit Jean GIELIS (voir signatures) Fait à Tirlemont
- AGR. Notariat Général du Brabant. Tirlemont. Notaire G. LANDELOOS- liasse 10740
- 132 Cette liasse ne contient que quelques feuillets nous n'y avons pas trouvé le testament du lieutenant DE BIERWART
- AGR. Notariat Général du Brabant. Notaire LE ROUSSEAU à Jodoigne - liasse 10743
- 133 Cette liasse contient le testament de Jehan ALLOIAU en date du 5 août 1579
- 134 Le testament de Henry DE FRAISNE 23 février 1580 (voir revue Héraldique s'il y est renseigné) époux d'Alyt WYTFLIET
- 135 Le testament fait par Henry DE TROIGNÉE frère de Francq DE TROIGNÉE 13 mai 1580 - Henry DE TROIGNÉE avait épouse Gertrude DE MOLLEMBIZOUL
- 136 Les convenances de mariage entre Zegus VLEMINCX (qui était veuf puisqu'on y parle de ses enfants) et de Catherine DE MOLLEMBIZOUL veuve de feu Andrieu DE LA MOTTE
- 137 AGR. Notariat Général du Brabant. Notaire PEYSSENS- liasse 11096-11097 et 11098
- à 139 Tous les actes de ces liasses sont rédigés en flamand

AGR. Notariat Général du Brabant. Notaire SAMEN- liasse 11270

- 140 - 28 août 1688 comparut Sr Jacqz GILIS lequel constitue le notaire Gilles DU CHESNE pour recevoir le prix du bois vendu par le comparant selon les conditions passées par devant le notaire DU CHESNE

J. de Gilis

- 141 - 10 juillet 1688 le Sr Albert D'AWANS d'une et le Sr Claude D'AWANS d'autre part font un échange de rente dues par des habitants de la ville de Liège. L'acte porte la signature "Guillaume CAMARGOT" dans l'acte ce personnage est désigné par les mots ainsi écrits : "Guilliam DE CAMARGO"

- 142 - 18 novembre 1688 sont comparus Marcq MARICHAL agé de 32 ans et Jacq MARICHAL agé de 25 ans environ inhabitants de Chaumont.

Jacq marichal

AGR. Notariat Général du Brabant. La Ramée. Notaire Marc VAES- liasse 11477

- 143 - Acte du 16 janvier 1571 Blase DE BOMAL fils de feu Bauduin avec Beatrix LE ROSSEAU sa femme
- 144 - Dernier février 1571 Valentin DENYS fils de feu Collin agé de 24 ans et plus tant pour sa propriété que pour l'usufruit de Gertrudt sa mère, soy faisant fort pour elle
- 145 - Le 16 avril an 72 Messire Wathy BRAZE pbre en vertu de la commission qu'il avait de Delle Catherine MOUREAU vefve de feu Ambrose BRAZE passé par devant le notaire Mathy FABRI le pénultième d'avril an 71

Nous cherchons ...

Q06141 ° et Ascendants Jeanne Jh CONSTANT † Glimes 2-4-1842, qui x Pierre Joseph ZÉLIS ° Huppaye 18-1-1784, bp Molembais le 19, † Glimes 18-8-1822 (fils de Jean Henri x WANAS (VAN ALST) WILMET Marie Catherine, dont

ZELIS Pierre Joseph, ° Glimes 19-10-1800, Journalier. x Bomal 2-8-1837 Désirée Joseph MAHAUX, ° Mont-Saint-André 29-1-1815, dont

ZELIS Jean Joseph, † Bomal 13-4-1849

ZELIS Rosalie, ° Bomal 22 août 1843, † Mont-Saint-André 12-12-1879, x Bomal 29-11-1871 Charles Joseph WILMET, ° Bomal 27-4-1842, y † 25-3-1880, Cultivateur, dont WILMET Elise Eugénie Joseph, ° Bomal 30-8-1872, † Jauche 1-12-1958, x

Léon DALCQ.

WILMET Joséphine, ° Mont-St-André 30-10-1874, † Leignon 3-7-1956, x Vital LALLEMAND.

WILMET Léontine, ° Bomal 1876, † Tournai 18-4-1971.

WILMET Jules, ° 8-2-1879, , Bierbeek, bel.

ZELIS Marie, ° Glimes 7-1-1803, y † 8-3-1895, âgée de 92 ans

ZELIS Marie Thérèse, ° Glimes 27-3-1806, y † 9-10-1814, âgée de 6 ans et demi

ZELIS Marie Julienne, ° Glimes 30-1-1808

ZELIS Marie Joseph, ° Glimes ?, † Glimes 30-11-1827

ZELIS Rosalie, ° Glimes 9-9-1811, y † 15-8-1893, âgée de 81 ans.

ZELIS François Jh, ° Glimes ca 1815, y † 23-3-1818 âgé de 2 ans 10 mois.

ZELIS François Jh, ° Glimes 31-8-1818, y † 11-5-1819. âgé de 10 mois

NB. Un Jean François CONSTANT x Glimes 8-10-1726 Marie Antoinette HENRY

On trouve aussi des CONSTANT à Jauchette : Marie Madeleine CONSTANT ° 1770, fille de Joseph x Marie Anne TOUNE

AGR Brabant : Acte de baptême de Pierre Joseph ZELIS à Huppaye, le 19 janvier 1784 :

- Q06142 Jacques WAUTHY, fondeur en fer, ° St amand (Fleurus) 1813, s'établit avec son épouse à Jodoigne vers 1840/42. Ils eurent 11 enfants de 1843 à 1864. Ses ateliers de fonderie étaient situés sur l'emplacement de l'actuel Collège St Albert. Qui aurait des renseignements sur cette activité, bibliographie ou autres ?
VILAIN
Je ne connais pas Jodoigne; un petit plan communal me ferait plaisir.
- Q06143 5 enfants Corin sont nés à Bertrée de 1725 à 1740, fils de François x Barbara Gerbehaye. Où et quand ces époux sont-ils nés et mariés.
CORIN
- Q06144 Jean François CORIN, fils des précédents, ° Bertrée 17-7-1740, y † 1805, x (1) Jeanne PINNAT, xx Anne LEDUC. D'où viennent ces deux épouses
CORIN
- Q06145 Renseignements sur le couple Jean CORIN x Anne NIHOUL. Jean serait né le 13-9-1669. Où ??
CORIN
Ils ont à Bertrée 4 enfants dont Antoine ° 15-10-1705. On leur attribue aussi Jean SOLEIL ?
Anne Nihoul est-elle veuve d'un certain SOLEIL avant d'épouser Jean CORIN ?
- Q06146 Oscar CORIN, ° 2-4-1879, fils de Pauline CORIN ° 15-4-1858.
CORIN
Celle-ci est fille de François CORIN ° Bertrée 27-9-1819, lui-même fils naturel de Marie Joseph
Pourriez-vous les relier à nos familles
- Q06147 Renseignements LECLERCQ Firma Aurélie x où? et quand ? ETIENNE Alphonse Justinien, dont G. ETIENNE Adhémar Etienne ° 1902.
Firma avait un frère Achille, menuisier à Jodoigne (qui faisait des cercueils). Je me rappelle uniquement qu'Alphonse ETIENNE est décédé de la grippe espagnole vers 1918-19 et sa femme se remarie à Charles LAURENT. Firma † probablement à Jodoigne en 1938
- Q06148 Alphonse Justinien ETIENNE serait fils de Théodore ETIENNE de Jauchelette et de WILMAR G. ETIENNE Eugénie. Renseignements sur ce couple, °, x, † et profession si possible
- Q06149 Quelle est la parenté avec le Commissaire-Voyer du même nom que Firma
ETIENNE
- Q06150 Renseignements, °, x et † des parents du couple Fernand GILSOUL, ° Autre Eglise 1909, x KINART Marie Constance ° Enines ca 1913
GILSOUL
- Q06151 Renseignements, °, x, † du couple KINARD Henri de Molembais-Huppaye, ° ca 1885, x DEBRY Eugénie Marie Antoinette, d'Enines
GILSOUL
- Q06152 Qui est GILSOUL Louis ° Autre-Eglise 1823
GILSOUL
- Q06153 Mon grand-Père, Achille DANDOY (père de Paul, ° Bruxelles), serait natif de Marilles. Pouvez-vous le situer dans l'énorme travail que vous avez entrepris.
Moris
Selon les renseignements familiaux ... sa mère serait une MARCHAND....
- Q06154 Je serais heureux si vous disposiez d'informations propres à m'éclairer sur l'origine de notre propriété.
DE RO
Comme je vous l'avais signalé, la ferme que nous habitons à Folx-les-Caves aurait appartenu aux Comtes DE GLIMES : l'extrait de Tarlier et Wauters signale que la ferme "VLEMINCK", nom actuel de la ferme, aurait été achetée par le Comte Ernest-Joseph DE GLIMES. Il ne précise pas en quelle année. Ces comtes DE GLIMES sont-ils apparentés aux anciens propriétaires du château de Jodoigne-Souveraine ?
Par ailleurs, Tarlier signale que dès 1324, les DE GLIMES tenaient la ferme du chapitre de Saint Denis à Folx-les-Caves. Est-ce la même ferme ? Monsieur Racourt, propriétaire des grottes et érudit local prétend que oui.
- Q06155 Tout renseignement sur le nom VANDESANDE (Van den ou van der...) pourrait être une piste
VANDESANDE

... Nous avons trouvé

R06123 **Rectification et compléments**
HANCHARD

Une **erreur** s'est glissée dans la Réponse du Temps Jadis n°37

COLLETTE Marie Joseph, dite de Jauche aux naissances des enfants à Huppaye, 35 ans en 1844, † Jodoigne 20.07.1879 **[pas trouvé à Jodoigne (?)]**. x Jauche 22-9-1835 Grégoire Joseph LERUTH, ° Molembais st Pierre, 38 ans en 1839, † Jodoigne 12.07.1876 **[pas trouvé à Jodoigne (?)]**, dont 1 fille à Jauche, 5 enfnts à Huppaye

1. LERUTH Ursule Joseph, ° Jauche 4-7-1836, † veuve Jodoigne 11.01.1873 à 36 a 3 m. x le ? à ? Edouard Eugène ENGLEBERT † Jodoigne 30.12.1870 à 48 ans et 10 mois, **veuf MILTGEN**, [fils de Benoît Joseph ENGLEBERT († 1875) et Marie Agnès DEZONNE († 1826)], **dont**

ENGLEBERT Edmond Edouard Eugène Emile ° Jod 17-09-1860

ENGLEBERT Marie Lucie Eugénie ° Jodoigne 30.06.1864, Rentière, † Huppaye Molembais 1955. (Tuteur au mariage : Eugène ENGLEBERT, Lt d'infanterie), x Huppaye Molembais 31.03.1883 Emile Joseph KINART ° Enines 02.11.1855, Cultivateur puis rentier, † 1921 à Huppaye Molembais, [fils de Constant Honoré KINART (1824-1893) et Constance Angélique NIHOUL († Enines 11-2-1859 à 33 ans), petit fils de (voir Temps Jadis p 924)], **dont**

a. KINART Constant Aimé, ° Huppaye 15.09.1883, Juge de paix à Jodoigne, † le ? 1958 à Huppaye Molembais, *célibataire ?*.

b. KINART Henri Octave, ° Huppaye Molembais 07.02.1886, † ?, x Enines ? Debry Eugénie Marie Antoinette ° Enines 28-9-1886. Veuf, il xx le ? à ? Bertha LOUYS. ° ?, **dont (1er lit ?)**

KINART Emile ° ???

KINART Marie Constance x (GILSOUL ?)

KINART

c. KINART Lucie Kint, ° Jauche 1889, † ? à Huppaye Molembais. x Eugène MATTOT, Directeur des Contributions, † ? à Huppaye Molembais.

d. KINART Armand Joseph, ° Huppaye Molembais 11.10.1893 † Jauche 02.02.1923, sans profession. Il a fait la guerre 14-18. Voir sa pierre tombale à Jauche Croix de Guerre avec Palmes. Il x Jauche 06.12.1922 Juliette Odile Léonie CHEUVART ° Marilles Nodrenge 10.05.1894, † Gembloux .01.1967, profession Rentière, [fille de Lucien Joseph Marie Constant CHEUVART (1855-1914); x Jauche 6-12-1879 Léonie Joseph KINART de Jauche (1853-1924)] .

2. LERUTHE Eugène Désiré, ° Huppaye 29-07-1839

3. LERUTTE Nicolas Jh, ° Huppaye 12-08-1841

4. LERUTTE Rosalie Antoinette, ° Huppaye 03-03-1844

5. LERUTTE Jean François, ° Huppaye 09-03-1846

6. LERUTTE Marie Elisa, ° Huppaye 10-07-1849, x PIERRE Jacques Maximilien de Louvain, 26 ans en 1878, **dont**

PIERRE Mie Elisabeth Maxim. Edouarde, ° Huppaye 08-01-1878

N.B. : ENGLEBERT Edouard Eugène, † Jodoigne 31-12-1870 à 48 a. 10 m. Veuf MILTGEN Mie Thérèse. Ep. LERUTTE Ursule Jh. Fils de Jacques Benoît ENGLEBERT, dom. à Jod. X **DESONNE** Mie Agnès (+) .

ENGLEBERT Edouard Eugène x Jodoigne 6-11-1844 MILTGEN Marie Thérèse, dont

ENGLEBERT Adolphe ° Jodoigne 25-11-1848

ENGLEBERT Jacques Benoît Jh, † Jodoigne 06-06-1875 à 85 a. Veuf DESONNE Mie Agnès. Ep. MALEVÉ Mie Louise. Fils de Jean Fçois (†) X MALCORPS Mie Jh (†). Il y a des enfants du mariage ENGLEBERT-MALEVÉ

R. MOUSSET

R01161 Oui, nous avons travaillé et retravaillé la généalogie DANDOY qui grossit à vue d'oeil.
BUISSERET

Nous avons réalisé un superbe tableau du XVIIe au XXe siècle.
Régulièrement, nous faisons de nouvelles découvertes.

R. MOUSSET

R05068 MONETTE Grégoire, tisserand, 1787-1867, x VEDRIN Marie Anna 1796-1837, dont MONETTE
Pulinckx- Louis Jh (1823-1868) x DOYEN Marie Jh (1832-1909), d'Huppaye
MONETTE

R04005 MARTINY Henri Joseph ° Glymes 9-9-1886, † Sart Risbart 1962.
 PARIS Son épouse, LEPAGE Ghislaine ° Perwez 10-7-1896, † Sart Risbart 1961
 Ce couple habitait la ferme de Fontenelle.
 Les parents d'Henri sont Hyacinthe MARTINY, d'Hognoul, x BOGARD (ou BAYARD ?) Marie Anne de Loncin
 Ghislaine LEPAGE est fille de Charles ° Perwez 17-9-1866 (ou 28-9-1868 ?) † Sart-Risbart 30-6-1932, x Offus 14-7-1894 Julie Dupont ° Offus 28-1-1863, † Sart Risbart 13-3-1939
 Elle fait donc partie du crayon généalogique Dupont, réalisé grâce aux renseignements d'un de nos membres et est fille de Henri DUPONT 1832-1906 et de MAISIN Antoinette ° au Stocquoijodoigne le 31-6-1835, † Huppaye 6-9-1912 et petite fille de Paul Dupont 1800-1867 x Marchand Angéline 1809-1868 et de Maisin Eugène de Jodoigne x Maisin Marie Antoinette
 Vos ancêtres sont donc sur l'immense tableau "Descendance Maisin"
 Suite dans un prochain numéro

R05104 Nous avons trouvé pour vous d'autres CLÉRIN et HANESSE:
 CLÉRIN CLÉRIN Jean Hubert x MARCHAL Catherine
 CLÉRIN Paul °1803, x DEMY Isabelle
 CLÉRIN Jean Jh 1809-1872 x LACROIX Marie Barbe 1813-1878 (fille de LACROIX de Lincent x MONBELANT Isabelle)
 CLÉRIN Louis 1818-1883, x NAYON
 CLÉRIN Dieudonnée Désirée 1821-1892 x HANESSE Louis 1824-1889, dont
 HANESSE Henri Jh 1854-1923 x SAUSSOIT Constance d'Orp le Grand, dont
 HANESSE Marie Hélène °1888 x LEURIN Albert de Wamont, dont
 LEURIN Constance x BLAVIER de Rumsdorp (1914)
 R.MOUSSET

R06122 BOUDELET Jean Henri Gislain Martin est bien ° Dongelberg en 1911, fils de Martin Alphonse
 BOUDELET BOUDELET, 26 ans, ouvrier carrier ° Spontin et de AMAND Marie Joséphine Irma, 29 ans,
 ° Jodoigne, domiciliés à Dongelberg
 Cette dernière ° Jodoigne 16-1-1882, est fille de AMAND Roland Julien César, 25 ans, cabaretier,
 ° Huppaye et de KINART Marie Elisa, 22 ans, ° Jodoigne
 Nous n'avons pas trouvé Marie, née en 1914, soeur de Jean Bodelet, ni Guy. J.HUYBERECHTS

R06132 Naissances des WARFUSÉE à Jodoigne
 CLÉRIN Marie Michèle ° 12-1-1681 de Philippe x DUMONT Elisabeth (ss VANGODSNOVEN Marie Deud.)
 Martin ° 14-2-1684 de Philippe x DUMONT Elisabeth (ss MARNEFFE Martin, BOTSON Marie)
 Anne ° 14-2-1684 de Philippe x DUMONT Elisabeth (ss HELAR Antoine, DIEU Anne)
 Joachim ° 6-7-1686 de Philippe x ALEXANDRE Elisabeth (ss GENICOT Joachim, MASSON Anne)
 Marguerite ° 8-7-1688 de Philippe x LAIRIMONT Elisabeth (ss RAMET Jean, WARFISÉE Marguerite)
 Marie Anne ° 4-1-1696 de Philippe x LERIMONT Elisabeth (ss RAMET Jean, MASSON Anne)
 Marie Barbe ° 6-3-1702 de Philippe x LAIRIMONT Elisabeth (ss PRAILLE Jean, LEGROS Barbe)
 Philippe WARFUSÉE et sa femme sont dit **en 1686** de Molembais St Josse.
 D'après le microfilm, les épouses portent toutes trois le même prénom.
 La 1ère épouse, Elisabeth DUMONT semble † 1723. Ils étaient mariés à Jodoigne 10-11-1680.
 Les deux autres épouses citées pour Philippe n'apparaissent ni dans les mariages, ni dans les décès de Jodoigne. Personnellement, je crois qu'il n'y a qu'une seule et même épouse.
 Les parrains et marraines n'apportent aucun renseignement valable à ce sujet.
 Le petit Joachim, ° 1686, † 2-3-1687 à Molembais et Philippe WARFUSÉE, son papa, † 1733
 Nous cherchons d'autres indices comme preuve
 R. MOUSSET

R06144 Jean François CORIN épouse Jeanne PINNAT en 1758. Elle ne semble pas née à Bertrée
 CORIN R. Mousset

R06141
WILMET

- a) Dans mes notes, Jeanne Joseph CONSTANT, décède bien à Glimes 2-4-1842, mais on ajoute : à 63 ans, elle serait donc née ca 1778-1779, c'est une piste importante
- b) Les WANAS sont des VAN ALST - VAN ALSTER de Noduwez semble-t-il
- c) Après de longues recherches, seule celle qui suit semble correspondre:
CONSTANT Jeanne Ghislaine Jh, ° Glimes 8-10-1778, fille de Michel Joseph CONSTANT et de Marie Caroline Jh GILLES, probablement petite fille de Philippe CONSTANT, époux BOTON Marie Agnès
- Nous continuons nos recherches
- d) Quelques corrections sont à apporter aux ZÉLIS de votre question :
Marie Thérèse ne décède pas en 1814, mais bien le 27-10-1807.
C'est sa soeur, Marie Thérèse Julienne qui † le 9-10-1814, âgée de 6 ans 1/2
Marie Joseph n'est pas renseignée dans les naissances de Glimes. Une Marie Joseph ZÉLIS décède à Glimes en 1827, sans filiation indiquée
Le François ° 1815 n'est pas trouvable non plus à Glimes, ni naissance, ni décès
Le François Jh suivant est bien né à Glimes en 1818 et y décède en 1819 âgé de 10 mois

Suite à votre question 03399 : nous avons déniché un Antoine Joseph WILMET de Jodoigne, époux à Glimes le 18-1-1812 GUYSECOMME Anne Catherine, d'Hougarde R. MOUSSET

R06145
CORIN

- D'après le recensement : Office fiscal de Bertrée 1709, il semble effectivement que Jean Soleil soit un enfant d'un premier mariage d'Anne NIHOUL.
- On y mentionne : "Jean CORIN x Anne NIHOUL.
4 enfants. Jean SOLEIL, Jean CORIN, Antoine et Charlotte
- Il est cité aussi :
"La Veuve Jean DU SOLEIL avec Marguerite sa fille"
- J'en conclus : c'était donc une famille de là-bas

R. MOUSSET

R06151
GILSOUL

- KINART Henri Octave est cité dans Temps Jadis 36 p 921, dans la généalogie de Mr Hanchard, avec une épouse Bertha LOUYS et un fils Emile.
- Nous avons donc cherché un autre Henri : impossible à trouver, jusqu'au jour où on a appris que ce même Henri, ° Huppaye Molembais le 7-2-1886, épouse (1) DEBRY Eugénie Marie Antoinette. Veuf, il se remarie avec Bertha LOUYS.
- Emile KINART semble toutefois être un fils du premier lit.
- KINART Henri Octave est fils de Emile ° Enines 2-11-1855, cultivateur puis rentier, † Huppaye 1921, et de ENGLEBERT Marie Lucie Eugénie ° Jodoigne 30-6-1864, † Huppaye-Molembais en 1955.
- Ce couple KINART-ENGLEBERT se marie à Huppaye le 31-3-1833

DEBRY Eugénie Marie Antoinette est née à Enines le 28-9-1886, fille de DEBRY Jean Baptiste ° 16-4-1858 x Enines 21-2-1884 GILIS Eugénie, ° Marilles 15-3-1849 R. MOUSSET

R06150
GILSOUL

- GILSOUL Fernand est fils de Louis, ° Autre Eglise ca 1865, x COLLIN Marie, ° Jodoigne Souveraine 14-1-1881, fille du couple COLLIN Antoine x Jodoigne Souveraine 24-11-1875 ETIENNE Marie Eugénie

GILSOUL Louis a deux soeurs à Autre Eglise : Marie Agnès ° 1856 x 1884 SARTON, et Caroline x SWIGNE. R. MOUSSET

Q06147
G. ETIENNE

- LECLERCQ Firma Aurélie ° Dongelberg 3-11-1880 (fille de LECLERCQ Jean Baptiste x ETIENNE Pauline), † Jodoigne 5-2-1938 veuve de ETIENNE Alphonse Justinien, xx LAURENT Charles Joseph, houvilleur R. MOUSSET

Q06148
G. ETIENNE

- Théodore ETIENNE ° Jauchelette 4-2-1839, † Jodoigne 24-4-1824 cantonnier provincial pensionné (fils de Anne Marie Eugénie ETIENNE), x (1) FRANQUIN † Jodoigne 1871. Il xx Jodoigne 5-11-1873 WILMART Eugénie ° Jauchelette 20-10-1844 † Jodoigne 25-2-1919, fille de WILMART Marie Thérèse de Jodoigne Souveraine (veuve BAYOT J.Jh) J. HUYBERECHTS